

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 70 (1925)
Heft: 3

Artikel: Ulrich Wille : créateur de notre cavalerie
Autor: Poudret
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ulrich Wille

Créateur de notre cavalerie.

Je suis resté, sauf erreur, le seul officier de carrière de la Suisse française ayant débuté sous les ordres du colonel Wille, chef de l'arme de la cavalerie. A ce titre, il me sera peut-être permis de rappeler aux jeunes générations de cavaliers tout ce qu'ils doivent au grand chef qui vient de disparaître.

Je ne dirai rien du général ; nos journaux romands en ont parlé, eux aussi, abondamment, parfois avec quelque fantaisie, toujours avec un souci évident d'impartialité. Ils ont eu un peu de peine à comprendre sa mentalité ; elle était cependant celle de sa race, de son éducation et de son milieu. Ses sympathies au cours de la grande guerre n'étaient pas les nôtres, mais, et ceci importe seul, elles ne l'entraînèrent jamais à un acte quelconque qui eût pu, dans les hautes fonctions qu'il a revêtues, causer un préjudice au pays.

La plus belle période de la vie d'un homme d'action, c'est toujours celle où il a eu l'occasion de créer. Pour Ulrich Wille ce fut le temps durant lequel il présida aux destinées de la cavalerie. Sans méconnaître les grands services qu'il a rendus à l'armée dans son ensemble, on peut bien affirmer, je crois, que son œuvre essentielle, celle à laquelle se rattachera toujours son nom, celle qui doit lui valoir notre plus grande reconnaissance, c'est la transformation de la cavalerie.

Je dis transformation, je pourrais aussi bien parler de création ; pour ceux qui savent ce qu'était l'arme au moment où le Lt-colonel Wille en prit la direction, le mot n'est pas trop fort. Sans beaucoup de discipline ni d'instruction, sans principes d'éducation bien définis, elle n'avait rien de militaire. Le temps n'était pas si lointain où il était beaucoup plus « chic » de rester simple Guide que de devenir officier. Il est vrai que Messieurs les Guides de telle grande ville se faisaient suivre en caserne de leur domestique et ne

connaissaient pas la corvée de pansage. C'était le temps où une étape d'une vingtaine de kilomètres constituait un véritable raid après l'accomplissement duquel chevaux et cavaliers avaient droit à une restauration aussi large que prolongée. Heureux temps pour les cantiniers ! Un cours de cavalerie bien compris et où régnait un peu d'entrain devait suffire à payer la location de toute l'année. Le galop était souvent une allure prohibée ; précaution sage après tout et prise autant dans l'intérêt du cavalier que dans celui de son cheval mal entraîné. Un dessin de l'époque illustre, en exagérant bien entendu, cette équitation d'antan : un dragon chargé de porter un rapport s'informe : « C'est-il pressé mon capitaine ? Dans ce cas il vaudrait mieux que j'aile à pied ».

Convertir cette sorte de garde nationale, où les bons éléments abondaient du reste, en une troupe solide, disciplinée et bien instruite fut l'affaire de quelques années. Sans grands heurts, avec une énergie tenace et un esprit de suite admirable le colonel Wille fit de notre cavalerie une arme qui put longtemps servir de modèle au reste de l'armée.

Désormais l'instructeur ne sera plus le tuteur mais bien le conseiller de l'officier de troupe. Ce dernier jouant dès lors un rôle actif dans l'instruction de ses hommes, verra son autorité grandir et son intérêt pour le service s'accroître d'autant. La confiance, le sentiment des responsabilités, une claire vision des buts à atteindre, des principes bien définis d'éducation et, par-dessus tout, une grande exactitude dans l'accomplissement du devoir, voilà ce qui remplaça peu à peu le chaos de jadis.

La remonte avait déjà été transformée sous le colonel Zehnder par l'importation de chevaux étrangers, mais les officiers, qui n'avaient pas les grandes facilités d'aujourd'hui, suivaient parfois avec peine cette progression. L'un d'eux entra un jour au service avec un cheval du pays fort médiocre et conduit par un groom anglais à la livrée impeccable. Le colonel, on le sait, ne manquait pas d'humour : « J'aurais préféré, dit-il à l'officier, vous voir arriver avec un domestique suisse et un cheval anglais. »

Les circonstances ne permirent pas au colonel Wille de

continuer son œuvre. L'incident Markwalder vint envenimer une situation déjà tendue. Un journaliste bien renseigné a voulu voir à l'origine de ce conflit l'opposition de deux tendances, la méthode prussienne de Wille et celle du colonel Markwalder qui aurait fait un stage en France ! La chose est bien plus simple. Wille entendait ne faire dépendre les nominations militaires que de la seule capacité des candidats. Ses adversaires soutenus par la presque totalité de la presse gouvernementale, prétendaient y faire une part, part très large, à la camaraderie politique. Dans cette tourmente, où Wille devait succomber, un réconfort lui vint de la Suisse française. J'ai sous les yeux les lettres qu'il adressait au directeur de la *Gazette de Lausanne* lui exposant de façon magistrale son point de vue et lui demandant son appui. Cet appui, le regretté colonel Secretan l'accorda sans réserves. Mais Wille dut s'en aller. Ce fut une perte immense pour la cavalerie. Cependant, l'empreinte avait été si forte que longtemps après ce départ encore, et malgré bien des traverses, elle put vivre et se maintenir dans l'esprit de son grand organisateur. C'est que celui-ci laissait, en partant, un testament : le règlement de cavalerie, dans lequel était condensée toute la pensée du maître. Ce règlement est remarquable en toutes ses parties. Les pages dans lesquelles il traite des devoirs du soldat et du service intérieur constituent un monument d'éducation militaire. Les chapitres consacrés à l'équitation sont empreints du plus grand bon sens et tiennent parfaitement compte des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Les méthodes qu'ils émettent, si simples et si sages dans leur progression, ont indiscutablement fait leurs preuves. Enfin, la partie tactique est traitée avec une largeur de vues et un sens de la réalité qui ont fait, qu'en 1914 encore, notre règlement était certainement le plus « moderne » des règlements de cavalerie.

Wille n'eut guère le temps d'en voir l'application ; ce sera à un de ses successeurs et à son meilleur élève, le colonel Wildbolz, qu'il appartiendra de tirer de la doctrine, pour le plus grand profit de l'arme, toutes les leçons qu'elle renferme. Et, comme je l'ai dit, cette doctrine est moderne. Alors que toutes les cavaleries européennes ne voient que le combat à

cheval, Wille s'exprime ainsi : « La configuration de notre pays, l'habitude qu'ont nos hommes de s'y orienter, la supériorité en nombre et aussi en qualité que nous rencontrons en règle générale chez nos adversaires, prescriront souvent, voire même presque toujours, à notre cavalerie l'emploi du combat à pied. » Et ailleurs : « Le combat à cheval amène presque toujours une solution prompte et décisive : pour nous, il est donc préférable de l'éviter ». Pénétré de l'intérêt qu'il y avait à renforcer la puissance de feu de la cavalerie, le colonel Wille s'était efforcé d'introduire les mitrailleuses Maxim dès leur apparition. Il ne put faire triompher un projet qui ne se réalisa que bien des années plus tard. Après tout ceci on peut s'étonner de ce que, dans la suite, parmi ceux qui se proclamèrent avec le plus d'ostentation ses disciples, il s'en trouva qui ne cessèrent de professer le plus grand mépris pour le combat par le feu.

Le règlement de 1893 acquit une réputation qui dépassa nos frontières. Commandé à des manœuvres de cavalerie allemande en 1907, les premières paroles que m'adressa l'inspecteur général v. Kleist, lorsque je lui fus présenté, furent pour me dire le cas qu'il faisait de notre règlement ; il le considérait en tous points comme remarquable.

Une telle œuvre ne pouvait être accomplie que par un homme supérieur. Ulrich Wille possédait toutes les qualités du vrai chef ; son ascendant, chose bien difficile à obtenir dans une armée de milices où manquent la tradition et le prestige de faits d'armes, était indéniable. En l'approchant on se sentait en présence non seulement d'une supériorité intellectuelle indiscutable, d'une volonté réfléchie, mais aussi d'une grande bienveillance, car l'homme était bon. Bon, il le fut trop parfois, car il lui advint d'accorder sa protection à bien des gens qui ne la méritaient pas tous au même degré.

Sa culture était fort étendue, sa conversation toujours très intéressante et pleine d'imprévu ; il abordait volontiers tous les sujets. Grand liseur, il ne se bornait pas à la seule littérature germanique ; c'est sur ses conseils que je lus pour la première fois « Les origines de la France contemporaine ». Les idées de Taine devaient du reste séduire un esprit comme le sien, em-

preint de tradition et d'autorité. Très simple d'allure et sans aucune morgue, il n'est nullement responsable des légers accès de snobisme que l'on reprocha parfois à l'arme. Plein d'humour, Wille avait à chaque instant des saillies spirituelles ; elles frappaient d'autant plus que l'aspect de sa personne était au premier abord un peu lourd. Cette impression cessait du reste dès qu'on voyait briller l'étonnante clarté de son regard. En un mot, Wille était un de ces chefs qu'on accepte sans lutte intérieure et qu'on ne discute pas.

On me permettra en terminant de citer un souvenir personnel. On a prétendu que Wille n'avait pas une grande sympathie pour la partie française de notre pays. C'est possible, mais ce dont je me souviens c'est que, il y a 30 ans, lorsque je me présentai à lui en vue de me faire admettre dans le corps d'instruction, après m'avoir exposé les raisons qui l'engageaient à faire droit à ma demande, il ajouta : « Et puis je serai heureux d'avoir un officier welsche de plus, j'en ai trop peu. »

Les démocraties sont aussi promptes à sacrer grands hommes des personnages médiocres qu'à oublier le mérite de leurs meilleurs serviteurs ; le souvenir d'Ulrich Wille doit survivre, même en pays romand. Les jeunes générations de mon arme n'ont entendu parler que du *général* et cela de façons fort diverses ; j'ai tenu à rappeler, ainsi que je l'ai dit au début de cet article, tout ce que la cavalerie doit au *colonel*.

En le faisant, je rends aussi un faible témoignage de reconnaissance au chef qui guida mes premiers pas dans la carrière.

Colonel POUDRET.

